

## COMMUNE de NOVÉANT-sur-MOSELLE

### DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL RÉUNION DU 29 MARS 2014

Nombre de conseillers  
exercice : 19  
présents : 19  
pouvoirs : 0  
votants : 19

Sous la présidence de Madame Anne MULLER, doyenne des Conseillers Municipaux

**Etaient Présents** : M. Patrick MESSEIN, Mme Stéphanie JACQUEMOT, M. Philippe RENAULD, Mme Colette KLAG, M. Dominique LORRETTE, Mme Marie OMHOVERE, M. Daniel LESCASSE, Mme Bernadette DEBRÉ, M. Antoine BARBA, Mme Valérie WANTZ, M. Jean-Louis QUÉTEL, Mme Jennifer TREILLARD, M. Martin WINTERSTEIN, Mme Fabienne MARTINUZ, M. Mickaël DANGIN, Mme Aurélie CAMMI, M. Patrick SARATI, Mme Anne MULLER et M. Romain THERES

**Etait absent** : NÉANT

Secrétaire de séance : M. Mickaël DANGIN, assisté de M. Philippe FRANÇOIS, Secrétaire Général

\*\*\*\*\*

### **Election du Maire**

**11/2014**

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>ème</sup> tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

#### **Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 19

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 10

A obtenu :

– M. Patrick MESSEIN : 19 (dix-neuf) voix

**COMMUNE de NOVÉANT-sur-MOSELLE****DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
RÉUNION DU 29 MARS 2014**

M. Patrick MESSEIN, ayant obtenu la majorité des voix, a été proclamé Maire et a, par conséquence, pris la Présidence de l'Assemblée.

**Fixation du nombre des adjoints****12/2014**

Monsieur le Maire invite les conseillers à s'exprimer sur le nombre d'Adjoints au Maire à élire et explique que les différents projets en cours et tous ceux proposés au cours de la campagne nécessitent un investissement en temps et en personne très important.

Il est par conséquent demandé au Conseil Municipal d'élire 5 Adjoints, conformément à l'article L 2122-2 du code général des collectivités territoriales qui prévoit que « le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de fixer le nombre d'adjoints au Maire à cinq.

**Election des Adjoints****13/2014**

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;

Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

– Liste présentée par M. Patrick MESSEIN : 19 (dix-neuf) voix

**COMMUNE de NOVÉANT-sur-MOSELLE**

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
RÉUNION DU 29 MARS 2014**

Cette liste ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés adjoints au maire :

- 1<sup>ère</sup> Adjointe : Stéphanie JACQUEMOT
- 2<sup>ème</sup> Adjoint : Philippe RENAULD
- 3<sup>ème</sup> Adjoint : Daniel LESCASSE
- 4<sup>ème</sup> Adjoint : Antoine BARBA
- 5<sup>ème</sup> Adjointe : Colette KLAG

La séance est close à 11h35.

Délibérations n° 11/2014 à 13/2014

Emargements des membres présents :

|  |  |                       |  |
|--|--|-----------------------|--|
| Patrick MESSEIN,<br>Maire                        |  | Jean-Louis QUÉTEL     |  |
| Stéphanie JACQUEMOT<br>1 <sup>ère</sup> Adjointe |  | Jennifer<br>TREILLARD |  |
| Philippe RENAULD,<br>2 <sup>ème</sup> Adjoint    |  | Martin<br>WINTERSTEIN |  |
| Daniel LESCASSE,<br>3 <sup>ème</sup> Adjoint     |  | Fabienne<br>MARTINUZ  |  |
| Antoine BARBA,<br>4 <sup>ème</sup> Adjoint       |  | Mickaël DANGIN        |  |
| Colette KLAG,<br>5 <sup>ème</sup> Adjointe       |  | Aurélie CAMMI         |  |
| Dominique<br>LORRETTE                            |  | Patrick SARATI        |  |
| Marie OMHOVERE                                   |  | Anne MULLER           |  |
| Bernadette DEBRÉ                                 |  | Romain THERES         |  |
| Valérie WANTZ                                    |  |                       |  |